



## SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs ,  
Instituteurs, professeur des écoles, psyEN  
et AESH du 1er degré  
des Bouches-du-Rhône

**FORCE OUVRIERE**



3 juillet 2025

## COMPTE RENDU AUDIENCE

*Groupe de travail "Refonte du remplacement"*

*Ajustement carte scolaire rentrée 2025*



---

GT "Refonte du remplacement"



*Le SNUDI-FO 13 a participé au groupe de travail organisé par la DSDEN ce lundi 30 juin, concernant la "refonte du remplacement", injonction imposée par le ministère à l'ensemble du territoire national. Il s'agissait pour le DASEN de nous informer dans un premier temps du cadrage national et des consignes ministérielles.*

### **Contexte général :**

La réforme engagée s'inscrit dans une démarche nationale visant à améliorer le taux d'efficacité du remplacement, notamment dans le 1er degré.

Le département affiche un taux d'efficacité de 76% alors que la moyenne nationale serait de 78%.

Cependant, le DASEN dispose de 988 ETP de brigades départementales et circonscription (BDGD et BDGC), 101 BDREP+, 50 BD "Marseille en Grand".

Avec l'apport durant cette année de 128 ETP BD contractuelles, **le taux d'efficacité est remonté à 79%.**

Malgré ce "bon score", le ministère enjoint le DASEN d'engager la réforme du remplacement dans les Bouches du Rhône pour :

- améliorer l'efficacité du remplacement avec les moyens existants,
- optimiser la répartition des moyens de remplacement
- résoudre les problèmes de déséquilibre territorial (des circonscriptions avec des remplaçants non utilisés alors que d'autres en manquent...)

## Modifications imposées par le ministère :

### 1/ Nouveau maillage territorial :

Soit 1 seule zone départementale d'intervention (ZRD) : suppression de toutes les frontières entre les circo, permettant aux brigades d'intervenir sur l'ensemble du département ;

Soit 4 zones infra-départementales (ZRI) maximum : département coupé en 4 zones où les brigades seraient affectées avec possibilité de "porosité" entre zones limitrophes...

### 2/ Uniformisation des types de brigades :

Disparition des brigades actuelles (BDGD, BDGC, BDREP+) pour une appellation unique "Titulaire Remplaçant (TR)"

## Nouvelle modalité de gestion :

Un nouveau logiciel remplacera ARIA. Il n'est pas encore disponible !

Il y aurait une possibilité de "colorer" ou d' "étiqueter" chaque brigade en fonction de sa **spécialité** (langue, ASH, préférence pour la maternelle ou élémentaire...).

Une gestion centralisée à la DSDEN est préconisée par le ministère

## Position et arbitrage du DASEN des Bouches du Rhône

M. BESSOL indique sa préférence pour :

- l'option de découpage en 4 zones du département au lieu d'une seule zone unique
- préserver la gestion humaine de proximité (secrétaire de circo) tout en gardant une centralisation à la DSDEN 13 (gestion mixte)

## Cas particulier des brigades REP+ :

Le DASEN souhaite maintenir la spécificité des brigades REP+ (101 ETP)

Volonté de préserver :

- le remplacement exclusif sur les formations REP+
- l'indemnitaire REP+ en totalité
- l'avancement accéléré si l'école est en zone violence

Recherche d'une solution pour maintenir ces brigades hors du zonage général (sur les nouvelles zones d'intervention A et B par exemple), dans le cadre de la spécialisation des brigades (type formation REP+). **Mais à ce stade, le DASEN ne sait pas si la possibilité technique sera ouverte dans la nouvelle application qu'il n'a pas encore réceptionnée !**

## Calendrier de mise en œuvre :

- mise en place prévue à la rentrée 2026
- validation de la nouvelle organisation retenue en CSASD puis CDEN en février/mars 2026
- nouvelle dénomination des TR et des replis dans le cadre du mouvement 2026

## **Intervention du SNUDI FO 13**

Le SNUDI FO 13 partage le constat que la situation du remplacement est aujourd'hui catastrophique dans les Bouches du Rhône, comme ailleurs, avec des dizaines de classes non remplacées chaque jour, parfois même durant plusieurs semaines !

**Est-ce réellement dû à l'existence de différents types de remplaçants ou à un réel manque de remplaçants ? Poser la question c'est y répondre !**

Le DASEN a lui-même fait la preuve qu'en injectant 128 BD contractuels, il arrivait à gagner 2 points d'efficacité et à remonter au dessus de la moyenne nationale...

Le DASEN indique d'ailleurs qu'il manque actuellement une centaine de postes de brigades pour assurer un remplacement optimal dans le département !

## **Le SNUDI FO 13 réaffirme ses revendications :**

- le maintien de la distinction effective des différents types de remplaçants existant dans le département
- l'abandon des suppressions de postes du gouvernement Bayrou-Borne
- la création de tous les postes nécessaires, en particulier des postes de titulaires remplaçants

Nous appelons tous les collègues brigades à se tenir au courant des prochaines décisions du DASEN et à **se mobiliser, dans l'unité, dès la rentrée avec les organisations syndicales pour défendre leurs intérêts et leurs conditions de travail !**

Le SNUDI-FO 13 continuera d'intervenir à chaque étape pour défendre les droits des collègues, refuser toute casse du service public de proximité et exiger des moyens à la hauteur des besoins

**[Lire le communiqué national : NON à la fusion des différents types de remplaçants ! Création des postes nécessaires ! ]**

**[Téléchargez le dossier spécial "Remplaçants" du SNUDI FO ]**

---

## Ajustement de la carte scolaire - rentrée 2025



Une délégation du SNUDI FO 13 a été reçue par M. BESSOL (IA-DASEN) vendredi 20 juin, à propos des ajustements de la carte scolaire.

Nous avons demandé, avec d'autres organisations syndicales, la tenue d'un groupe de travail avant les congés scolaires, afin de pouvoir discuter des cartes scolaires dans une instance officielle.

**Le DASEN confirme son refus de tenir cette instance !**

Il accepte toutefois de recevoir les documents que les organisations syndicales lui transmettront.

**Le SNUDI FO 13 a fait remonter toutes les situations que les équipes lui ont fait remonter.**

Nous avons insisté sur le fait que si des ouvertures devaient avoir lieu, il fallait prévenir au plus tôt les équipes afin de ne pas les déstabiliser à la rentrée.

A ce stade, le DASEN confirme :

- 3 ouvertures à EP Mélinée et Missak Manoukian (Marseille Capelette)
- 1 ouverture à EP Clair Soleil (Marseille le Canet)
- 2 ouvertures à EP Les Fabriques (Marseille Madrague)

D'autres ouvertures provisoires devraient être actées d'ici les congés.

Les autres ajustements se feront sur le comptage à la rentrée...

**Le DASEN confirme qu'il n'y aura aucune mesure de fermetures en juillet ET en septembre !**

Concernant le problème des retards d'inscription des TPS à Marseille, le DASEN indique que la responsabilité relève de la municipalité et que des réunions tripartites (DSDEN-Mairie-OS) permettront d'éviter ce blocage l'an prochain.

Il confirme la priorité souhaitée sur l'accueil des 2 ans en REP/REP+.

Le CSASD de rentrée permettra de valider ces ouvertures provisoires pour 2025-2026 avec ou non consolidation des moyens à la prochaine carte scolaire 2026.

Si vous disposez d'informations importantes sur vos effectifs en hausse d'ici la rentrée et que vous n'avez pas encore transmis vos informations au SNUDI FO 13, vous pouvez remplir et nous renvoyer la

[\[fiche enquête ajustement\]](#)

---



## **Une nécessité : SE SYNDIQUER AU SNUDI FO 13 !**

Vous pouvez adhérer au SNUDI FO 13 en utilisant le bulletin téléchargeable ci dessous. Vous serez adhérent.e dès à présent et jusqu'en décembre 2025 !

**Avec le bulletin spécial mi-année, vous ne payez que les mois restants (juin à décembre 2025) !**

Vous avez la possibilité de demander une reconduction automatique de votre adhésion (cocher le dossier dans le formulaire).

RAPPEL : Vous recevez votre reçu fiscal en janvier 2026 et vous pouvez déduire 66% de votre cotisation dans votre déclaration d'impôt 2026 (revenus les revenus 2025)

Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.

**Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents.  
Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de droits !**

[Téléchargez le bulletin  
mi-année 2025]

---



Vieille Bourse du travail  
Place Léon Jouhaux  
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01  
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13  
email : [contact@snudifo13.org](mailto:contact@snudifo13.org)

